

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts visuels	
Filière	Master Design	
Orientation	Type Design	
Titre du module	Typographie II	
Code	1MaDeTD22	DCV303862FE18
Type de formation	Master	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	3	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant-e-s)	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module <i>Typographie II</i> renforce les compétences du module <i>Typographie I</i> . Il propose l'acquisition de compétences permettant d'identifier et évaluer les codes qui influencent la réalisation de projets typographiques. Le processus d'acquisition est basé sur des éléments esthétiques, techniques, historiques, culturels, sociétaux, cognitifs ainsi que sur une approche globale de la culture typographique et de l'histoire de l'écriture.
Contenu et formes d'enseignement	Le module est composé de deux ateliers et deux cours magistraux. Ateliers: 1. Scaling fonts: création de caractères adaptés aux supports et à la taille de leur reproduction; 2. Type in use: mise en page des caractères dessinés dans les autres ateliers, création de spécimen, sur papier ou écran, utilisation du matériel typographique, design éditorial. Cours magistraux: 3. History class: histoire du dessin de caractère et histoire de l'usage de la typographie; 4. Setting type in detail: orthotypographie et règles de mise en page. Des visites d'établissements d'archives (5), des rencontres avec les étudiant-e-s et enseignant-e-s des autres orientations Master Design de l'ECAL, et l'intervention ponctuelle de professionnels présentant leurs travaux sont également à l'agenda de ce module.
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés dans les ateliers font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. Les autres éléments du module ne sont pas soumis à notation. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
Enseignants	Kai Bernau (1), Marie Lusa (2), François Rappo (3), Matthieu Cortat (4 et 5) et intervenant-e-s externes

Responsable du module	Matthieu Cortat	
Descriptif validé le	4 juillet 2018	Par Matthieu Cortat